



Doc. 15387 Seconde édition
09 février 2022

Une réforme politique du Kazakhstan adaptée aux besoins et aux ambitions de ses citoyens

Déclaration écrite n° 729

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous nous félicitons de la décision prise par les autorités kazakhes de procéder à l'abolition complète de la peine de mort, en signant le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

Nous saluons avant tout la déclaration faite par le président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, lors du débat général de la 75^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à l'occasion de laquelle il a souligné la volonté résolue de son pays de respecter le droit fondamental à la vie et à la dignité humaine et a annoncé sa décision d'adhérer au Deuxième Protocole facultatif.

Cette décision est conforme aux valeurs et aux principes de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe énoncés par la [Résolution 2193 \(2017\)](#) «Les relations du Conseil de l'Europe avec le Kazakhstan». Elle témoigne également de la détermination du Kazakhstan à lutter contre cette peine cruelle et inhumaine et à s'inscrire dans une tendance abolitionniste croissante.

Le Kazakhstan est un important partenaire du Conseil de l'Europe dans le cadre des deuxièmes «Priorités de coopération de voisinage pour le Kazakhstan» adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 4 avril 2019.

Nous appelons par conséquent le Kazakhstan à suivre les principes susmentionnés pour édifier un État évolué sur le plan démocratique et axé sur les droits humains.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

ANDRIKIENĖ Laima Liucija, Lituanie, PPE/DC
ARPADARAI Nigar, Azerbaïdjan, CE/AD
GADIRLI Erkin, Azerbaïdjan, CE/AD
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
GRIFFITHS Leslie, Royaume-Uni, SOC
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HORGA Maria-Gabriela, Roumanie, PPE/DC
HUNKO Andrej, Allemagne, GUE
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KILJUNEN Kimmo, Finlande, SOC
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LOVOCHKINA Yuliya, Ukraine, SOC
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MULARCZYK Arkadiusz, Pologne, CE/AD
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
SCOMA Francesco, Italie, PPE/DC
SEYIDOV Samad, Azerbaïdjan, CE/AD
TAFROV Stefan, Bulgarie
VARDANYAN Vladimir, Arménie, PPE/DC
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC
ZAHARIEVA Ekaterina, Bulgarie, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

Total = 24

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts